

171 PEREIRE 17
Société Civile Immobilière

Au Capital de 1.500 €
Siège social : *171 boulevard Pereire 75017 Paris*

Transféré au 6 rue du Clos Lucé 92400 Courbevoie

Siren 522 783 836
Inscrite au R.C.S PARIS

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 22 NOVEMBRE 2024**

L'an deux-mille-vingt-quatre, le vingt-deux du mois de novembre à dix heures, les associés de la société civile 171 PEREIRE 17 se sont réunis au siège social, 171 Boulevard Pereire 75017 Paris, en assemblée générale extraordinaire sur convocation verbale de Monsieur Jean-Luc RUELLE, gérant associé.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

Constate que sont présents :

- Monsieur Jean-Luc RUELLE détenteur de 99 parts, demeurant à Abidjan (COTE D'IVOIRE), rue du canal, Bietry, né à BERNAY (27300), né le 1^{er} avril 1952
- Madame Frédérique RUELLE détenteur de 1 part, demeurant à Abidjan (COTE D'IVOIRE), rue G57, Villa 150, Boulevard de Marseille, Bietry, née à Libramont (BELGIQUE), née le 05 juillet 1979

Ont établi le présent procès-verbal concernant les résolutions suivantes :

- Transfert de siège social et modification corrélative des statuts,
- Pouvoirs en vue d'accomplir les formalités.

RESOLUTION N° 1

Les associés décident le transfert du siège social du 171 boulevard Pereire 75017 Paris, à dater de ce jour.

En conséquence, l'article 3 des statuts a été modifié comme suit :

Article 3 - Siège Social

Le siège social est fixé au 6 rue du Clos Lucé 92400 COURBEVOIE

Le reste de l'article reste inchangé.

Cette résolution est adoptée.

RESOLUTION N° 2

Les associés prennent note d'effectuer les formalités nécessaires pour le transfert du siège de la société.

Cette résolution est adoptée.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à douze heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par Les associés de la société.

Jean-Luc Ruelle



Frédérique Ruelle

